

7 octobre 2013

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS  
Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14  
snapatsi@snapatsi.fr

<http://snapatsi.fr>



## LE MINISTRE CONFIRME LA CRÉATION DES SGAMI

Le Comité Interministériel de Modernisation de l'Action Publique a acté en avril 2013 la réforme des SGAP par la création des SGAMI (Secrétariats Généraux pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur). L'objectif est de mutualiser les fonctions support non opérationnelles de la Police Nationale, de la Gendarmerie Nationale et de l'Administration Territoriale, au niveau de chaque zone de défense.

Depuis, le SNAPATSI interroge régulièrement l'administration sur l'avancement de cette réforme qui aura des conséquences sur le quotidien des personnels affectés dans les SGAP.

Le 27 septembre 2013, lors de la présentation du projet de loi de finances pour l'année 2014, le Ministre a annoncé la mise en place des SGAMI. A cette annonce, le SNAPATSI a demandé au Ministre dans quel délai sera mise en œuvre cette réforme. Ainsi le Ministre a demandé à ses services de tenir une réunion de travail fin octobre 2013.

Six mois se sont écoulés depuis l'annonce du CIMAP, espérons que l'administration ne nous mette pas à nouveau devant le fait accompli sans dialogue social !

Bureau National  
01.55.34.33.20

# LE SNAPATSI DÉFENDRA VOS INTÉRÊTS !